ÉCOLE DE DANSE AÉRIENNE
MODERN'POLE

Raison sociale: MODERN'POLE
Nom commercial: MODERN'POLE
Siège social: 25 boulevard des artisans 77700 Bailly romainvilliers
URSSAF : E.I.R.L
Siret : 81796847200024
Représentant légal : Martin Katie, Gérante

DROITS D'AUTEURS, Le Code de la Propriété Intellectuelle et, plus généralement, les traités et accords internationaux comportant des dispositions relatives à la protection des droits d'auteurs, interdisent, quel que soit le procédé utilisé, intégralement ou partiellement, la représentation ou la reproduction de nos pages, pour un usage autre que privé ou la modification sans l'autorisation expresse de l'auteur ou de ses ayants cause. Il est important de rappeler que la loi N° 98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données n'accorde aucune exception de copie privée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE Site « www.modernpoledancevaldeurope.com »

Les conditions générales de Vente sont conclues d'une part entre :

La société « MODERN'POLE », dont le siège social se situe au 25 boulevard des artisans 77700 Bailly romainvilliers, immatriculée à l'URSSAF sous le numéro 817968472, numéro d'identification TVA intracommunautaire FR10817968472. Adresse courriel : modernpole@yahoo.com N° Téléphone : +33 6 68 35 23 09

Et, d'autre part,

Par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le Site Internet www.modernpoledancevaldeurope.com. Ci-après dénommer le « client »

Les parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par le présent contrat, à l'exclusion de toute condition préalablement disponible sur le site et sur le contrat d'abonnement (souscription). Toutefois, si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France. Le client reconnaît avoir, préalablement à la passation de la commande, pris connaissance de l'ensemble des informations précitées et des Conditions Générales de Vente.

Article 1/ Champs d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente visent à définir les conditions contractuelles (Droits et Obligations) entre la société et le Client. Le présent contrat est conforme à la réglementation française en vigueur, et plus particulièrement à la Loi 2004-575 dite loi pour la confiance dans l'économie numérique. Il est également conforme aux recommandations de l'OCDE dans le domaine du commerce électronique, ainsi qu'aux dispositions de la loi Châtel entrant en vigueur le 1er Juin 2008.
La société Modern' Pole se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes Conditions Générales de Vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque service les Conditions Générales de Vente en vigueur au jour de la commande.

Ainsi, le Client doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans, être capable juridiquement de contracter et utiliser ce Site accepter les présentes conditions générales et ceux sans restriction. En contrepartie, la société Modern'pole s'engage à mener à bien les prestations fournies, conformément aux conditions stipulées ici.

Les Conditions Générales sont disponibles au sein du studio et sur le site internet www.modernpoledancevaldeurope.com

Article 2/ Lieu des cours

Les cours ont lieu, sans exception, dans le studio de danse ouvert à cet effet par la société Modern'pole et situé au 25 boulevard des artisans 77700 Bailly romainvilliers.

Article 3/ Modalité des services

Le Client majeur peut acheter plusieurs formules de cours valables de date à date, c'est-à-dire à compter de la date d'achat pour se terminer à date fixe :

-Cours à l'unité (collectif, particulier, privé, semi-privé, practice) valable un (1) mois à compter de la date d'achat.
-Cartes de cours collectifs 10 cours, 20 cours ou 30 cours ayant une durée de validité quatre (4), huit (8) et douze (12) mois, à compter de la date d'achat.
-Les abonnements annuels ont une validité et un engagement de 12 mois à partir de la date d'achat. L'abonnement 1 cours par semaine donne accès à un (1) cours par semaine avec créneaux aux choix sur réservation. Quarante six (46) cours sur une période de 12mois. L'abonnement annuel 2 cours/ semaine donne accès à deux (2) cours par semaine avec créneaux aux choix sur réservation. Quarante vingt douze (92) cours sur une période de 12mois. L'abonnement annuel illimité donne un accès illimité aux cours par semaine avec créneaux aux choix sur réservation sur une période de 12mois.
- Autres demandes sur devis (évènements privés, anniversaires, mariages, enterrements de vie de jeune fille, location de barre, privatisation de salle etc.)
- Les abonnements annuels Kids/ados ont une validité et un engagement de 11 mois à partir de la date d'achat. L'abonnement annuel 1cours/semaine : Trente (30) cours valable de septembre à juin pour les kids (6/13ans)/ Trente cinq (35) cours valable de septembre à juillet pour les ados (14/17ans). Discipline, jour et Créneau fixe (choisit lors de l'inscription, pas de possibilité d'échange par la suite). L'abonnement annuel 2cours/semaine : Soixante (60) cours valable de septembre à juin pour les kids (6/13ans)/ Soixante dix (70) cours valable de septembre à juillet pour les ados (14/17ans). Disciplines, jours et Créneaux fixe (choisit lors de l'inscription, pas de possibilité d'échange par la suite).

Article 4/ Processus de commande

Le client qui souhaite acheter un service en ligne doit obligatoirement suivre la procédure décrite ci-après. Le client doit remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou s'identifiera grâce à son compte client s'il en possède déjà un. Le client doit remplir le bon de commande en ligne en donnant toutes les références des produits choisis, ainsi que les quantités souhaitées ; ainsi que pour les prestations de service le client doit remplir le bon de réservation en ligne en donnant toutes les références nécessaires (et à titre d'exemple : date et

horaire de réservation, nom du cours, etc.). Le Client vérifie le détail de sa commande et son prix total. Il a la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer, dans un second temps la commande. La validation de la commande entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente, la reconnaissance d'en avoir eu une parfaite connaissance et, le cas échéant, la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. Les informations et renseignements communiqués par le Client lors de la commande engagent celui-ci. En cas d'erreur(s) de saisie, la société Modern'pole ne saurait être tenue responsable des conséquences que cela engendrerait et de l'impossibilité d'assurer la prestation, à titre d'exemple.

Article 5/ Confirmation de la commande

Toute commande passée à la société devra faire l'objet d'une confirmation par cette dernière pour que la commande soit définitivement acceptée. La confirmation de la commande sera adressée par mail au client dans les plus brefs délais, sous réserve de la fourniture par le client, d'une adresse mail valide ne faisant l'objet d'aucune restriction d'utilisation (adresse mail professionnelle par exemple). Dans ce cas précis, la société Modern'pole ne saurait être tenue responsable de la non réception de la confirmation de la commande reprenant l'ensemble des informations contractuelles et emportant preuve de la transaction.

En commandant les Services, le Client certifie qu'il est majeur au moment de sa commande et que son état de santé lui permet de pratiquer la pratique du sport et plus particulièrement les activités proposées par la société Modern'Pole, à savoir notamment la pole dance, le cerceau aérien, le hamac/tissu aérien, la danse acrobatique, la gymnastique et la danse et qu'il ne souffre d'aucune maladie, notamment cardiaque ou respiratoire, blessure ou inaptitude physique de nature à empêcher de pratiquer les activités de la société Modern'Pole. Le Client déclare connaitre les risques liés à la pratique des activités proposées par la société Modern'Pole.

Article 6/ Processus de modification de réservation / Annulation

6.1/ A l'initiative du Client :

Pour toute modification de réservation (changement de date et/ou horaire, de noms, de nombre de cours, etc.), le Client doit s'identifier sur son compte client BSPORT ou s'adresser à la société Modern'pole soit par email à modernpole@yahoo.com, soit par téléphone au : +33 6 68 35 23 09 en précisant son numéro de confirmation de réservation. Se référer également aux conditions d'annulation décrites ci- dessous

A titre d'information, les réservations de cours collectifs (hors abonnement flash, promo, kids et ados) ou particuliers peuvent être reportées à la demande du Client à une date ultérieure à condition que la demande soit notifiée à la société Modern'Pole, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la date prévue lors de la réservation. Dans ce cas, il ne sera pas remboursé mais il pourra bénéficier d'un échange pour une prestation équivalente à une autre date et/ou un autre horaire.

En raison du nombre limité d'inscrits à un cours, toute annulation doit être effectuée au moins vingt quatre (24) heures avant l'heure de début du cours concerné sur le logiciel de réservation en ligne BSPORT ou s'adresser à la société Modern'pole soit par email à modernpole@yahoo.com, soit par téléphone au : +33 6 68352309 en précisant son numéro de confirmation de réservation.

Toute annulation effectuée moins de vingt quatre (24) heures à l'avance justifiera le décompte automatique du cours réservé.

En cas d'absence, le Client ne pourra prétendre en aucun cas à une quelconque indemnisation ou report. Seule la production d'un certificat médical délivré par un médecin dans un délai de sept (7 jours) pourra à titre exceptionnel faire l'objet d'un report à un autre cours dans la semaine (sous réserve de disponibilité).

Cependant les abonnements flash, promo, kids et ados ne bénéficie pas de cette option de modification/annulation de réservation car selon leurs conditions, les réservations sont définitive et qu'en cas d'absence, l'élève ne pourra demander aucun remboursement ou report du cours QUELQUE SOIT LES MOTIFS. La société Modern'pole justifie de cette condition pour pouvoir proposé un prix plus attractif à sa clientèle.

La société Modern'pole accorde au client le droit d'annuler sa réservation sans frais, concernant uniquement les évènements particuliers (tels que les enterrements de vie de jeune fille, anniversaires) et stages, jusqu'à sept jours avant la date de l'évènement. Au-delà de ce délai, le client ne pourra plus prétendre à aucun remboursement de la part de la société Modern'pole ; Conformément à l'article L121-20 du code de la consommation, le client bénéficie d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de sept jours court à compter de la date d'acceptation de l'offre. Néanmoins, le client ne pourra pas se prévaloir de ce droit dans les hypothèses suivantes : (Article L 121-20-2 du Code de la consommation) Fourniture d'un service dont l'exécution a commencée ou a été intégrale avant la fin du délai de sept jours.

6.2. A l'initiative de la société Modern'Pole :

La société Modern'Pole se réserve le droit d'annuler une prestation ou de modifier la durée d'une prestation dans les cas où :

- le groupe minimum de 4 participants n'est pas atteint
- les conditions de sécurité l'exigent
- en cas d'évènements normalement imprévisibles

Dans ces cas, le client sera avertit par email ou par téléphone et les prestations commandées seront à nouveau crédité sur le compte BSPORT du client.

Article 7 / Mode de paiement

La société Modern'pole met à la disposition du client différents moyens de paiement offrants un maximum de sécurité et de garanties :

-Par carte bancaire ou privative (Carte Bleue, carte Visa, Eurocard/Mastercard, American Express), en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de la carte sans espace entre les chiffres, sa date de validité, ainsi que son code de contrôle ;
-Par chèque en euros, compensable dans une banque française, à l'ordre de la société Modern'pole et remis en main propre directement au studio. Aucun chèque ne doit être envoyer par le biais de la poste et/ou déposé dans la boîte à lettre car cette dernière est commune à plusieurs entreprises.
-Par prélèvement SEPA , en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet le code BIC et IBAN

Votre commande est alors réservée pendant sept jours. Au-delà de ce délai, sans réception de votre chèque, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception de votre chèque et après validation de l'encaissement du montant en question ;
Le Client garantit à la société qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.
Pour les paiements par carte bancaire, certaines vérifications pourront être réalisées par la société Modern'pole. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire. La société Modern'pole est l'unique destinataire des données en rapport avec la commande du Client. La non transmission des données en rapport avec la commande empêche l'analyse et donc la réalisation de l'achat.
La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.
Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant par email et en justifiant de votre identité à modernpole@yahoo.com

Article 8 / Exécution de la commande

La société Modern'pole se réserve le droit de refuser la commande pour un « motif légitime » (au sens défini par la jurisprudence), et notamment (sans que cette liste soit limitative) en cas d'indisponibilité du produit, de demande abusive du client, de présomption d'impossibilité pour le client de contracter ou encore d'intention manifeste pour le client de nuire à la société Modern'pole. La société Modern'pole se réserve également le droit de refuser la commande dans le cas d'une erreur typographique manifeste conduisant à l'affichage d'un « vil prix », et ceci au moment de la commande passée par le client. Enfin, la société se réserve le droit de refuser la commande en cas de litige avec le client, de non- paiement total ou partiel d'une commande antérieure, de refus d'autorisation bancaire lors du processus de paiement en ligne.

Article 9 / Facturation

Une facture sera automatiquement adressée au client lors de sa commande. Celle-ci sera envoyée à l'adresse mail indiquée par le client lors de sa commande, sauf indication contraire de sa part.

Article 10/ Paiement en plusieurs fois/mensualisation

Les paiements en plusieurs fois et prélèvements mensuels sont des facilités de paiements accordé par la société Modern'pole, au client. Si le client ne vient pas ou plus en cours lors de la validité de sa carte ou abonnement, les chèques ou prélèvements seront tout de même effectués et dû. Afin de garantir à la société Modern'pole la totalité des paiements, le client devra fournir un RIB et un chèque de caution du montant total de sa carte ou abonnement qui lui sera restitué à la fin de sa souscription.

Article 11/ Rejet de paiement

En cas de changement de vos coordonnées bancaires, merci de nous prévenir au moins 3 semaines en avance afin de ne pas perturber les prélèvements.

En cas de rejet d'un règlement, le montant dû devra nous être réglé sous huitaine par tout autre moyen, majoré de 7,50€ TTC de frais de rejet pour un prélèvement SEPA et 35€ TTC de frais de rejet pour un chèque. Tant que votre compte est débiteur, l'accès vous sera refusé. Faute de régularisation dans les délais, ou si les incidents de paiement se répétaient deux fois consécutives, la société Modern'pole se réserve le droit de (1) procéder à une nouvelle tentative de prélèvement des sommes dues (2) résilier le contrat de plein droit à vos torts exclusifs. Ensuite de cette résiliation, l'intégralité des sommes dues au titre de la totalité du contrat et ce jusqu'au terme de la période initiale d'engagement de 12 mois seront immédiatement exigibles.

Article 12/ Planning / Fermetures annuelles

Le planning des cours est en ligne sur notre site www.modernpoledancevaldeurope.com et est susceptible de changé à tous moments. Aucun client ne pourra prétendre subir un préjudice ni demander un remboursement pour motif de modification du planning.
La société Modern'pole ferme pour congés annuelles 6 semaines par an : 1 semaine entre Noel et nouvel an, 4 semaines au mois d'aout pour les congés d'été et 1 semaine selon les besoins de la gérante. La société Modern'pole s'engage à avertir sa clientèle par email des dates décidés 1 mois avant le commencement de celle-ci. Les congés annuels étant prévus dans les abonnements et cartes, le Client ne pourra prétendre en aucun cas à une quelconque indemnisation ou report.

Article 13/ Affichage des prix

Les prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site et en salle, dans la limite des stocks disponibles. La société Modern'Pole se réserve le droit de modifier les prix à tout moment et s'engage à appliquer le tarif en vigueur à la date d'inscription, sous réserve de la disponibilité du produit commandé à cette date. Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Article 14/ Suspension d'abonnement

Nous ne remboursons pas les périodes d'abonnements non utilisées de votre fait**.** Une inaptitude médicale à la pratique du sport pourra faire l'objet d'une suspension gratuite de l'abonnement (hors abonnement flash, promo, kids et ados) à compter de la date de présentation d'un certificat médical, pour la durée restante de l'inaptitude, mais en aucun cas à un remboursement. Les suspensions ne sont jamais rétroactives. Durant la période de suspension, il est impossible d'accéder aux cours. Toute suspension prolonge d'autant la durée de la période initiale d'engagement.

Article 15/ Rétractation et résiliation

15 .1/ Rétractation
Les prestations, workshop, stages, cours à l'unité, abonnements et cartes ne peuvent être résiliés ni remboursés une fois commandés et réglés.

Le client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à partir de la date d'achat, sans donner de motif dans le cadre d'une commande sur internet cependant le premier mois reste dû.

15.2/ Résiliation
Les abonnements ont un engagement de 12 mois (11 mois pour les kids/ados) et ne pourront être résiliés qu'à la date d'échéance.
La résiliation anticipée est possible uniquement en cas d'incapacité définitive à la pratique du sport ou à une mutation professionnelle dans un rayon de 30km. En cas de problème médical ou blessure

imposant un arrêt définitif et total de toutes activités sportives la résiliation est possible sous certaines conditions et sera obligatoirement accompagnée d'un justificatif médical fourni par un médecin du sport.
Dans les cas sus-listés, 30 jours de préavis seront dû, à compter de la réception d'une lettre de résiliation envoyée par email à modernpole@yahoo.com. Durant le préavis, les forfaits mensuels sont dus et prélevés aux dates habituelles.
Le calcul des frais de résiliation se fera comme suit : Montant de la prestation achetée auquel seront soustraits les montants des cours consommés comptés au tarif unitaire. Le mois commencé est dû.
En cas d'arrêt de longue durée supérieur à un mois (exemple : grossesse ou blessure), la date de validité de l'abonnement pourra être prolongé de la période de l'arrêt.

Article 16 / Réclamations

Les contestations ou réclamations du client devront être émises, dans les deux jours ouvrables suivant la date de déroulement du service en question. A défaut d'une telle notification le service sera sensé avoir été accepté sans réserve, avec renonciation expresse et irrévocable du client à exercer tout recours contre la société Modern'pole. En cas de contestation, les données conservées dans notre système d'information ont force probante.

Article 17 / Service clientèle

Pour toute information ou question, notre Service Clientèle est à votre disposition. Vous pouvez ainsi nous joindre : Par téléphone au +33 6 68 35 23 09

Par le biais de notre boite mail : modernpole@yahoo.com

Article 18 / Règles générales relatives au déroulement du service

Le client déclare se conformer au règlement intérieur de la société Modern'pole, affiché à l'entrée de l'école et sur le site, y adhérer sans restriction ni réserve et respecter l'ensemble des consignes édictées concernant les modalités d'inscription, l'organisation des cours, la ponctualité, le comportement, la tenue réglementaire, les locaux, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité. Tout manquement au règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Article 19 / Force Majeure

La société Modern'pole ne saurait être en aucun cas tenue responsable de l'inexécution de la réservation en cas de force majeure. De convention expresse, sont aussi considérés comme des cas de force majeure : perturbations, grèves, catastrophes naturelles, guerre, émeutes, incendie, toutes autre catastrophe naturelle, même si les conditions d'imprévisibilité, d'irrésistibilité et d'extériorité ne sont pas remplies. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Article 20/ Responsabilité

La société Modern'pole, dans le processus de vente en ligne, n'est tenue que par une obligation de moyen ; sa responsabilité ne pourra pas être engagée pour tout dommage résultant de l'utilisation du réseau internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres

problèmes involontaires.
Dans l'éventualité où la société Modern'pole se trouve dans l'impossibilité d'exécuter le service commandé lors de la réservation, elle s'engage à offrir au client un autre service de qualité égale ou supérieure, et à prendre éventuellement à sa charge toute différence de prix qui en découlerait. La société n'est tenue à l'égard du client que d'une obligation de moyen et non de résultat.
La société tient par ailleurs à préciser au client, que sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels encourus lors du déroulement du service dans les locaux préposés.

Article 21 / Cryptologie

Le site Internet de la société Modern'pole fait l'objet du système sécurisé Stipe Payments qui utilise le protocole de sécurisation SSL (Secure Socket Layer) pour crypter les coordonnées bancaires du client. Toutes les réservations passées sur « www.modernpoledancevaldeurope.com » peuvent être contrôlées par la société Modern'pole. Dans ce cadre, la société peut également être amenée à demander au client tous les justificatifs nécessaires à l'exécution de la réservation, pièce d'identité, justificatifs de domicile, etc. Ces demandes seront effectuées par mail ou par téléphone.

Article 22 / Signature électronique

Tout bon de commande signé du client par « double clic » constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les cas limitativement prévus dans le présent contrat. Le « Double Clic » associé à la procédure d'authentification et de non répudiation du client lors de sa commande et à l'acceptation des présentes conditions générales de vente constitue une signature électronique au sens de l'article 1316-4 du Code Civil qui dispose : « Lorsqu'elle est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Article 23 / Preuve

Les documents papiers ainsi que les registres informatisés, conservés sur les serveurs de la société Modern'pole et les serveurs de ses établissements bancaires, seront considérés comme les preuves des communications, des réservations et des paiements intervenus entre les parties.

Article 24 / Conservation et archivage des documents

L'archivage des données des transactions est effectué sur un support fiable et durable, conformément à l'article 1348 du Code civil Français. Il est donc effectué en conformité à la norme AFNOR Z 42-013 portant sur la conception et l'exploitation de systèmes informatiques en vue d'assurer la conservation et l'intégrité des enregistrements stockés dans ces systèmes.
Les informations et coordonnées qui concernent le client sont confidentielles. Elles sont utilisées pour le traitement des réservations et pour lui adresser des informations sur des produits analogues à ceux fournis précédemment. Le client a la possibilité de s'opposer sans frais, hormis ceux liés à la transmission du refus, et de manière simple, à l'utilisation de ses coordonnées et ce, chaque fois qu'un message lui est adressé. Pour ce faire, il lui suffit d'écrire à l'adresse suivante : modernpole@yahoo.com

Article 25 / Propriété Intellectuelle

En accord avec les lois régissant la propriété intellectuelle (droits de propriété littéraires et artistiques, droits de propriété industriels), le présent site et tous les éléments, marques, dessins, modèles, logos, graphiques, etc. se trouvant dans le présent site sont la propriété exclusive de la société Modern'pole et de ses partenaires, ces derniers ne concédant aucune licence, ni aucun autre droit que celui de consulter le site. La reproduction ou l'utilisation de tout ou partie de ces éléments est seulement autorisée aux fins exclusives d'information pour un usage personnel et privé, toute reproduction et toute utilisation de copies réalisées à d'autres fins étant expressément interdites. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de la société. Tout lien simple ou par hyper texte est strictement interdit sans un accord écrit et exprès de la société Modern'pole.

Article 26/ Particularité pour les mineurs

S'il est mineur, le client s'engage expressément à en informer la société Modern'pole, à faire lire et approuver les présentes CGV par ses représentants légaux avant d'acheter toute prestation. Le client devra également fournir une autorisation parentale, un certificat médical et une attestation d'assurance civile au nom du parent ou représentant légal.

Article 27/ Intégralité du contrat

Les présentes conditions générales de vente expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales de vente.